

# COMMUNE DE FILLE-SUR-SARTHE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Enquête publique relative à la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fillé-sur-Sarthe, sans atteinte au Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Par arrêté n°2018-33 en date du 19/06/2018, le Maire de Fillé-sur-Sarthe, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision allégée n°1 du PLU de Fillé-sur-Sarthe, arrêté par délibération du conseil municipal de Fillé-sur-Sarthe du 26/03/2018.

**L'enquête publique se déroulera pendant 31 jours consécutifs, du mardi 10 juillet 2018 au jeudi 09 août 2018 12 heures inclus.**

Les caractéristiques principales du projet sont de réduire une partie de la zone Nf au profit de la zone A, afin de permettre le développement de l'activité existante d'élevage de volailles du site du Gros Chesnay. La procédure ne porte pas atteinte aux orientations du P.A.D.D.

A cet effet, Madame BROUARD Régine, retraitée de l'Education Nationale, demeurant 3, allée des hirondelles à Ruaudin (72230), a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Fillé sur Sarthe, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, **du mardi 10/07/2018 au jeudi 09/08/2018 12 heures inclus.**

Un dossier numérique sera également disponible sur le site internet de la commune : **mairie-fille.org** pendant la durée de l'enquête.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête pendant cette même période.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à la mairie à l'adresse suivante : 48 rue du Passeur 72210 Fillé sur Sarthe. Mais également par mail à l'adresse suivante : [mairie@mairie-fille.org](mailto:mairie@mairie-fille.org)

#### **Jours et horaires d'ouverture de la mairie de Fillé sur Sarthe :**

Les lundis, mardis, jeudis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00, les vendredis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00. (Mairie fermée les mercredis et les samedis pendant les vacances d'été, mais exceptionnellement ouverte le samedi 28/07/2018 pour la permanence du commissaire enquêteur).

#### **Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Fillé-sur-Sarthe les jours suivants :**

- **Le Mardi 10 juillet 2018 de 15h00 à 18h00**
- **Le Samedi 28 juillet 2018 de 9h00 à 12h00**
- **Le jeudi 9 août 2018 de 9h00 à 12h00.**

Au terme de la procédure, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera mise en ligne sur le site internet de la commune : **mairie-fille.org** et déposée à la mairie de Fillé-sur-Sarthe pour y être tenue à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision allégée n° 1 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis, pour approbation au Conseil Municipal de Fillé-sur-Sarthe.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la mairie de Fillé-sur-Sarthe. 02 43 87 14 25.